

**BUDGET ANNEXE DU PORT
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE 2017**

NOTE DE SYNTHÈSE ET RAPPORT DE PRÉSENTATION

Le budget annexe du port présente un excédent global de clôture de 1 547 337,35 € et comprend des restes à réaliser pour un montant de 881 000 €.

Ce budget est assujéti depuis 2010 à l'impôt sur les sociétés, à la CFE et à la CVAE depuis 2011.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Elle s'établit à la somme de 8 419 737,65 € en dépenses et à la somme de 10 263 854,62 € en recettes. L'excédent de fonctionnement s'établit donc à 1 844 116,77 €.

A. Dépenses :

Les principales dépenses ainsi supportées par ce budget sont les suivantes :

Charges générales (hors impôts et taxes) (<i>dont 94 113,79 € de divers achats alimentaires, divers produits pour la revente pour le lounge club</i>)	2 864 582,27 €
Impôts et taxes	222 709,63 €
Charges de personnel (<i>dont 163 715,84 € pour les employés du lounge club</i>)	3 102 012,57 €
Dépenses diverses de gestion (<i>dont créances irrécouvrables</i>)	59 955,43 €
Intérêts d'emprunts et ICNE	14,78 €
Subventions aux associations	146 063,00 €
Dépenses exceptionnelles	1 685,15 €
Reversement d'une partie de l'exercice 2016	500 000,00 €
Impôt sur les bénéfices	668 400,00 €
Dotation aux amortissements	854 315,02 €
Total	8 419 737,85 €

B. Recettes :

Les principales recettes sont constituées par :

Excédent de fonctionnement reporté 2016	1 230 266,65 €
Remboursement sur charges de personnel	5 222,85 €
Prestations diverses de services	449 560,14 €
Redevance passagers estacade	487 212,03 €
Vente de marchandises (<i>dont cartes privilège lounge club</i>)	384 768,46 €
Locations mobilières diverses (<i>dont vitrines lounge club</i>)	40 020,11 €
AOT professionnels	188 641,00 €

Taxes d'amarrage	7 049 682,70 €
Partenariats (<i>revue du port et voiles latines</i>)	222 206,62 €
Avitaillement carburant	36 659,79 €
Recettes diverses de gestion (<i>dont taxe de séjour</i>)	38 202,94 €
Recettes exceptionnelles (<i>dont remboursement de sinistres et d'une partie de la CFE 2016</i>)	70 153,44 €
Amortissement subvention d'équipement	19 174,55 €
Location salle lounge club	42 083,34 €
Total	10 263 854,62 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Elle s'est élevée à la somme de **2 640 533,66 €** en dépenses et à **3 224 754,42 €** en recettes.

L'excédent d'investissement s'établit donc à **584 220,76 €**, duquel il convient de retrancher les restes à réaliser de l'exercice : **881 000 €** pour un déficit d'investissement de **296 779,24 €**.

A. Dépenses :

Remboursement du capital	2 946,09 €
Amortissement sur subventions	19 174,55 €
Divers dons pour la capitainerie	165 592,00 €

Les postes « travaux » et « acquisitions » pour un montant de **2 452 821,02 €** se décomposent comme suit :

	REALISES	RAR 2017
Subvention équipement SNSM	-	120 000,00 €
Aménagement esplanade du port	150 462,50 €	112 000,00 €
Acquisition licence IV	50 800,00 €	-
Acquisition matériel de transport	-	25 000,00 €
Acquisition matériel informatique	7 060,08 €	18 000,00 €
Acquisition matériel de bureau	-	22 000,00 €
Acquisition divers matériels	54 805,33 €	-
Acquisition sculpture murale	5 000,00 €	-
Aménagement capitainerie (<i>dont réseaux et abords</i>)	1 500 763,59 €	60 000,00 €
Aménagement locaux techniques semi-enterrés	-	100 000,00 €
Réhabilitation port du Pilon	103 733,80 €	31 000,00 €
Aménagement société nautique	-	14 000,00 €
Aménagement divers locaux	-	10 000,00 €
Aménagements portuaires divers	111 837,97 €	30 000,00 €
Réhabilitation quais, digues, transports maritimes	-	5 000,00 €
Confortement môle Jean Réveille	-	12 000,00 €
Réhabilitation réseaux portuaires	33 328,00 €	6 000,00 €
Réhabilitation des quais	30 415,15 €	28 000,00 €
Aménagement aire de carénage	-	19 000,00 €
Réhabilitation éclairage, réseaux électriques	404 614,60 €	169 000,00 €
Réhabilitation des pontons	-	100 000,00 €
Total	2 452 821,02 €	881 000,00 €

B. Recettes :

Les dépenses d'investissement sont financées :

. par l'excédent d'investissement reporté	1 604 707,68 €
. par l'excédent de fonctionnement capitalisé	595 292,32 €
. participation d'une subvention de l'Etat (<i>acquisition de gilets pare-balles</i>)	4 847,40 €
. par le montant des amortissements sur les acquisitions et travaux antérieurs à hauteur de :	854 315,02 €
. par les divers dons à la capitainerie	165 592,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis favorables du conseil d'exploitation en date du 27 mars 2018, du conseil portuaire en date du 27 mars 2018 et de la commission « Travaux - Finances -Administration générale » en date du 28 mars 2018,

1. DE DONNER ACTE à Monsieur le Maire de la présentation du compte administratif du budget annexe du port au titre de l'exercice 2017, tel qu'il est explicité dans le document joint ;

2. D'APPROUVER en l'absence de Monsieur le Maire, ledit compte administratif faisant apparaître un excédent de clôture de 1 547 337,35 €, dont la balance s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	10 263 854,62 €
Dépenses	8 419 737,85 €
Résultat de la section de fonctionnement : excédent (A)	1 844 116,77 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	3 224 754,42 €
Dépenses	2 640 533,66 €
Solde d'exécution de la section d'investissement : excédent (B)	584 220,76 €
Solde intermédiaire	2 428 337,53 €
Restes à réaliser 2017	- 881 000,00 €
Restes à recouvrer 2017	0 €
Besoin de financement (C)	- 881 000,00 €
Résultat global de clôture : excédent final (A+B-C)	1 547 337,53 €

QUI VOTE CONTRE ?

QUI S'ABSTIENT ?

QUI VOTE POUR ?